

que une diminution de seulement 22.68 p. 100, non pas de 40 p. 100, comme le donne à entendre le très honorable député.

Je n'ai aucune objection à ce que le très honorable représentant rectifie maintenant ce que j'ai dit, s'il en trouve le moyen, car je ne désire pas le représenter sous un faux jour, mais je ne sache pas que d'autres chiffres diffèrent de ceux que je viens de citer. Si mon très honorable ami préfère prouver ses propres chiffres quand il prendra la parole, cela me convient parfaitement. Je dois cependant faire observer que je cite les statistiques telles que je les ai reçues, et d'après ces données le nombre des assistés en novembre 1938, comparativement à celui du même mois de 1936, n'a été réduit que de 22.68 p. 100. Le très honorable député songeait peut-être à un autre mois,—c'est possible. Je ne sais trop s'il a pris un autre mois, car c'est un fait que les différents mois varient. Tout ce que je puis dire, c'est que je vous ai fait part des renseignements qu'on m'a communiqués. Il me semble que l'hiver commence au mois de novembre, en Canada. Il se peut qu'il y ait eu une telle différence au cours de certains mois d'été, mais pour ce qui est de ma comparaison je m'en tiens au commencement de l'hiver, à ses propres paroles, "au commencement du présent hiver", et je le répète, l'hiver commence au mois de novembre en Canada. Je n'accepte pas cette déclaration que je trouve dans le discours du trône, car elle n'est pas conforme aux faits.

Puis dans le même paragraphe je trouve le passage suivant :

Durant la même période, le nombre des personnes employées a considérablement augmenté.

Il s'agit évidemment d'une période de deux ans. Je concède la chose, mais je ferai également remarquer que d'après les meilleures sources de renseignements à ma disposition le nombre de chômeurs a également augmenté.

Le paragraphe suivant commence par ces mots :

L'amélioration constante dans l'industrie de la pêche en général se reflète...

Et ainsi de suite. Cette déclaration n'est pas admise de tous, loin de là. Il y a eu beaucoup de discussion au sujet de l'industrie de la pêche. Je suis d'avis que les pêcheurs n'admettraient pas que leur situation s'est beaucoup améliorée, si, effectivement, il y a eu amélioration. Les pêcheurs, tout particulièrement ceux de la Nouvelle-Ecosse, semblent croire que les affaires d'une forte partie de la population de cette région ne sont pas trop prospères, même qu'on y gagne difficilement sa vie.

Il y a un paragraphe que je ne trouve pas dans le discours du trône, cette année, et que je relève dans celui de l'an dernier. Je veux

[L'hon. M. Manion.]

parler du passage où, soit dit sans l'intention de le blesser, le très honorable député se vantait un peu au sujet de la situation générale. Voici ce que je lis dans un paragraphe du discours du trône prononcé le 27 janvier 1938 :

Il est réconfortant de constater qu'au cours de la dernière année, la reprise économique s'est notablement accentuée au Canada. Les revenus ont atteint des niveaux plus élevés. Une augmentation importante a caractérisé notre commerce avec d'autres pays. En outre, l'emploi a accusé un relèvement général et le nombre des chômeurs assistés a sensiblement diminué.

Il n'a pas parlé de cela cette année; il n'a pas mentionné le redressement de la situation; il ne le pouvait pas. Car, de fait, la situation en général a retrogradé. Et pour faire cette assertion, je ne m'appuie pas sur l'autorité du ministre du Travail (M. Rogers), mais sur celle du ministre du Commerce (M. Euler) qui, comme un certain nombre de ministres, a publié un relevé vers la fin de l'année. Il avait parfaitement raison de le faire, mais je désire citer quelques passages de ce rapport. Le ministre du Commerce a déclaré que les affaires accusaient un faible recul, que la production des industries manufacturières était un peu plus basse et que les entreprises de construction accusaient une diminution de 17 p. 100. Je pourrais ajouter que les entreprises de construction n'ont à aucun moment, atteint des cimes très élevées. Elles accusent encore une diminution malgré le fait qu'elles étaient déjà à un chiffre très bas. Le ministre a aussi déclaré que les recettes brutes des chemins de fer accusent une diminution de dix millions de dollars, au cours des premiers dix mois, et les ventes au détail avaient également diminué.

Voilà qui ne s'accorde guère avec les déclarations que renferme le discours du trône. Je ne cite évidemment, qu'une partie des déclarations faites par le ministre du Commerce. Cependant, j'ai remarqué qu'il manquait une chose dans son rapport. L'industrie de la pâte à papier et du papier, un des éléments qui constitue l'armature de la vie industrielle de notre pays est très sensiblement dans le marasme. D'après un état, qui a été publié hier soir, la production de cette année accuse une diminution de 28 p. 100 en comparaison de l'année dernière.

Il est assez étonnant que l'honorable député n'ait pas parlé de la diminution dans le chiffre global de notre commerce. D'après les chiffres que j'ai par devers moi—et j'ai tout lieu de croire qu'ils sont exacts,—le commerce total du Canada, c'est-à-dire nos importations et nos exportations, montre en 1938 une diminution de 300 millions de dollars sur le chiffre